

Partenaires pour la résilience – Des communautés qui soutiennent des communautés

L'accueil des personnes évacuées est un élément capital de la coordination annuelle des interventions durant la saison des inondations et des incendies de forêt. Les communautés collaborent avec Gestion des situations d'urgence Ontario (GSUO) pour coordonner les locaux, le personnel et les ressources nécessaires pour aider les personnes évacuées pendant leur séjour à l'extérieur de leur communauté. Veuillez communiquer avec votre agente régionale ou agent régional pour obtenir plus de renseignements sur la façon de devenir une communauté d'accueil.

Évacuations en un coup d'œil

- En 2021, l'Ontario a connu 1 200 incendies qui ont brûlé 793 325 hectares de terres, soit une superficie supérieure à celle du parc Algonquin (763 459 hectares). L'année 2021 a établi un record de superficie brûlée dans la province depuis 1960.
- La même année, plus de 3 700 membres de six communautés des Premières Nations ont été évacués, soit le troisième plus grand nombre des dix dernières années. Ces membres ont été accueillis dans 11 municipalités d'accueil et dans le cadre de quatre ententes d'accueil de nation à nation.

Merci à tout le monde qui nous a soutenus et nous a aidés à nous sentir accueillis et à l'aise pendant que nous étions loin des incendies qui menaçaient notre communauté.

– **Chef de Cat Lake
Russel Wesley**

Pourquoi accueillir?

- Possibilités d'approfondir les liens avec les partenaires clés pendant la phase de planification. Les partenaires comprennent les communautés autochtones, les conseils tribaux et les organisations provinciales/territoriales, les partenaires fédéraux tels que Services aux Autochtones Canada (SAC), les partenaires provinciaux tels que le ministère des Affaires autochtones de l'Ontario, GSUO, le ministère de la Santé et autres, et les ONG partenaires qui peuvent soutenir ou faciliter le processus d'accueil sur une base contractuelle.
- GSUO offre aux municipalités de la formation, du perfectionnement professionnel et une collaboration avec les partenaires du Centre provincial des opérations d'urgence (CPOU).
- GSUO peut faciliter les présentations avec SAC pour discuter des avantages des ententes d'accueil, qui comprennent des incitations financières et des remboursements des frais engagés.
- Possibilités de maintenir l'actualité, d'améliorer l'état de préparation et de mettre à l'essai les capacités d'intervention.
- Possibilités de maintenir/mettre à jour la planification de ses propres urgences, y compris la nécessité d'évacuer/accueillir des membres de sa propre municipalité, le cas échéant.

En savoir plus



Nation Nishnawbe Aski – Normes communes de gestion des urgences (Contacter AskEMO@ontario.ca pour obtenir une copie en français.)



Site Web de Gestion des situations d'urgence Ontario

Liste de contrôle pour la planification du site d'accueil

Étape 1 : En savoir plus sur l'accueil

- Accéder aux ressources d'accueil et découvrir les modèles d'accueil.
- Établir des liens avec :
 - des communautés d'accueil expérimentées pour connaître les meilleures pratiques et les leçons retenues.
 - des communautés et(ou) organisations autochtones autour du soutien aux évacuations
 - d'autres partenaires gouvernementaux, tels que Services aux Autochtones Canada
- Participer à l'activité annuelle de planification de la saison des inondations et des feux de forêt de la First Nations Emergency Response Association (FNERA)

GSUO peut faciliter les liens avec des communautés d'accueil expérimentées, des partenaires gouvernementaux, des partenaires autochtones et autres. Communiquez avec votre agente régionale ou agent régional pour obtenir plus de renseignements.

Étape 2 : Établir le ou les sites d'accueil

- Élaborer des critères pour évaluer le site (par exemple, le nombre de pièces, l'accessibilité, les installations de ravitaillement, etc.)
- Demander l'avis des partenaires sur l'adéquation du site (y compris le Code de prévention des incendies et les capacités connexes).
- Coordonner/effectuer l'évaluation du site.
- Confirmer l'adéquation du site, en se basant sur l'évaluation du site

GSUO peut aider à coordonner les évaluations de sites (c.-à-d. la liste de contrôle de l'évaluation du site) et à faciliter les liens avec les partenaires autochtones, les ministères provinciaux et autres pour obtenir des conseils.

Étape 3 : Effectuer la planification préliminaire

- Déterminer le modèle d'accueil, le responsable de la planification et la coordination sur place.
- Établir des liens avec les organismes autochtones de gestion des urgences.
- Faire participer les communautés et les fournisseurs de services environnants.
- Identifier les fournisseurs potentiels de services complets qui participeront à la planification, par exemple :
 - santé, groupes autochtones locaux, garde d'enfants, services alimentaires, loisirs, installations, etc.

GSUO peut répondre aux questions concernant les modèles d'accueil et la disponibilité des fournisseurs de services pour la coordination sur place ou le soutien à la planification.

Étape 4 : Effectuer une planification détaillée

- Intégrer les conseils des Premières Nations dans le processus de planification.
- Coordonner les discussions de planification avec les intervenants locaux :
 - déterminer les rôles et les responsabilités pour les opérations du site.
 - déterminer la disponibilité de prestation de services complets.
- Rédiger un plan d'accueil
- Communiquer avec SAC pour établir un accord de financement.
- Confirmer la disponibilité de l'accueil avec le CPOU par l'intermédiaire de votre agente régionale ou agent régional

GSUO peut fournir des ressources pour soutenir le processus de planification, ainsi que réunir des partenaires et faciliter les réunions de planification.

Étape 5: Plan d'accueil final